

COMMENT S'IMPLIQUER AU SEIN DE L'ASBL
PRO PEYRESQ



TABLE DES MATIÈRES



QUESTION	RÉPONSE
Qu'est ce que Peyresq	PAGE 1
Comment est née cette belle aventure	PAGE 1-2
À qui appartiennent les maisons	PAGE 3
Qu'est-ce que Pro Peyresq	PAGE 4
Comment sont gérées les finances de l'association	PAGE 4
Quels sont les organes & les forces vives de Pro Peyresq	PAGE 5
Quelle est la différence entre membre effectif et adhérent	PAGE 5-6
Quel est le rôle du CA, de l'AG et du bureau	PAGE 6
Quels sont les différents comités exécutifs	PAGE 7
Comment fonctionnent les commissions ad hoc	PAGE 8
Comment s'impliquer	PAGE 8

QU'EST-CE QUE PEYRESQ

//////
Peyresq est un village français isolé dans les Alpes-de-Haute-Provence, perché à 1525m d'altitude. Entre 1955 et 1980, ses maisons alors en ruine sont reconstruites par des étudiants (principalement belges), respectant le style pittoresque d'origine: murs en pierres locales et toits en bardeaux de mélèze. Peyresq est avant tout un lieu de rencontre privilégié où artistes, scientifiques, rêveurs & pragmatiques viennent échanger leur point de vue et partager leur savoir(-faire), dans l'enthousiasme, le respect et la fraternité! Le village est ouvert à tous (de 7 jours de gestation à 97 ans), essentiellement en été.



COMMENT EST NÉE CETTE BELLE AVENTURE

//////
Suite à l'exode rural massif que connaît la Haute-Provence au cours des 19 & 20ème siècles, le village se dépeuple de manière considérable : des 238 personnes y habitant en 1831, il n'en reste plus que 4 en 1954! À cette époque, Georges Lambeau est à la recherche d'un lieu inspirant pour ses étudiants de l'académie de Namur! Il découvre Peyresq durant l'été 1952 et a un véritable coup de foudre pour ce village quasiment abandonné! Il ramène son enthousiasme au plat pays et réussit à rassembler les énergies nécessaires au lancement de sa reconstruction par des étudiants. C'est donc à la veille de la renaissance du village que Pro Peyresq voit le jour.

Grace à la dynamique de cette belle aventure, les autorités françaises acceptent sans tarder de mettre en place certaines infrastructures : route, eau, électricité, raccordement aux égouts, etc... Les activités quotidiennes étudiantes consistent alors en la restauration et/ou la renovation des maisons du village avec l'aide d'artisans locaux, tout en festoyant. Chacune d'elles se voit attribuer le nom d'une personnalité évoquant une figure emblématique, d'Erasmus à Evariste Galois en passant par Thijl Uylenspieghel. Aujourd'hui, hormis quelques ruines, toutes les maisons sont reconstruites mais l'esprit demeure!



À QUI APPARTIENNENT LES MAISONS



Si certaines maisons appartiennent à l'ASBL Pro Peyresq, d'autres sont la propriété d'associations belges (cercles étudiants ou post-étudiants, associations dont l'objet social est culturel, solidaire, etc...) voire de particuliers. La maison Fabri appartient par exemple à Pro Peyresq, la maison Archimède à l'ASBL Cercle Peyresq de Polytech Mons tandis que la maison Brueghel appartient à une famille belge.

Les maisons appartenant ou affiliées à Pro Peyresq constituent la moitié des habitations du village. L'association Foyer d'Humanisme en gère de son côté un quart tandis que des familles françaises possèdent le dernier quart. Un certain nombre de maisons affiliées à Pro Peyresq qui appartiennent à des cercles étudiants, à des associations ou à des particuliers sont mises à la disposition de l'ASBL durant les mois d'été. Les modalités de cette mise à disposition sont fixées dans une convention d'occupation entre le propriétaire (association et/ou particulier) et Pro Peyresq.

Cette mutualisation est basée sur un échange de bons procédés : les propriétaires de maisons mettent à disposition leur logement et la gestion des nuitées à Pro Peyresq durant la saison d'été (tout en conservant une certaine priorité). En contrepartie, Pro Peyresq paie les frais fixes annuels (taxes, énergie, assurances, etc...) et leur offre un fonds travaux pour l'entretien de leur maison. Les propriétaires des maisons associées à Pro Peyresq ont chacune un représentant au CA qui siège comme Administrateur.



QU'EST-CE QUE PRO PEYRESQ

Pro Peyresq est une ASBL belge qui a pour but de promouvoir et de développer tout mouvement scientifique, artistique, culturel, social ou sportif au sein du village, à travers l'organisation de vacances actives. Les fondements de l'Association sont la gestion de celle-ci par le bénévolat, l'esprit de rencontre & de convivialité de ses membres, la vie semi-communautaire des séjournants et le projet peyrescan. Mais Pro Peyresq est avant tout ce qu'on y apporte!



COMMENT SONT GÉRÉES LES FINANCES DE L'ASSOCIATION

L'ASBL est comme son nom l'indique une association dont le but n'est pas lucratif. Une série de dépenses sont courantes et récurrentes (repas, service de nettoyage, etc...). D'autres se rapportent à des investissements: travaux de réhabilitation, rénovation ou simplement remplacement du matériel de la cuisine communautaire. Enfin, quelques personnes - en nombre limité puisque le principe de base est celui du bénévolat - sont rémunérées pour assurer un minimum de continuité et de confort aux séjournants (cuisine, nettoyage).

Les recettes sont issues essentiellement des séjours de l'hébergement des peyrescans dans la formule pension complète. Les prix sont modérés, en particulier pour les étudiants. L'éventuel boni financier est mis en réserve pour pouvoir être réinvesti dans la rénovation de plus grande envergure (remplacement d'un toit en bardeaux de mélèze, par exemple) ou dans le cadre du fonds travaux via les conventions maison.

QUELS SONT LES ORGANES & FORCES VIVES DE PRO PEYRESQ

La gestion de l'ASBL Pro Peyresq est similaire à celle que l'on peut retrouver d'habitude au sein des ASBL belges: l'ASBL est composée de membres adhérents et de membres effectifs. Sa gouvernance est composée d'un Conseil d'Administration (CA, composé d'une trentaine d'administrateurs) et d'une Assemblée Générale (AG).

Il existe également des comités exécutifs qui anticipent, organisent et travaillent au bon déroulement de la saison. Des commissions ad hoc peuvent aussi travailler sur des problématiques spécifiques sur une durée déterminée pour répondre à une question précise. Les membres effectifs sont cooptés par le CA. Notons également que les administrateurs sont élus parmi les membres effectifs. Enfin, le Bureau est l'organe qui assure la gestion « quotidienne » et opérationnelle de l'Association.

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE MEMBRE EFFECTIF & ADHÉRENT

Toute personne qui souhaite séjourner à Peyresq (via Pro Peyresq) sollicite son adhésion à l'Association en s'inscrivant et en payant une cotisation. Une centaine de membres adhérents a également fait le choix de s'impliquer comme membre effectif au sein de l'organisation. Il n'y a pas de limite au nombre de membres effectifs.

Les membres adhérents peuvent accéder aux infrastructures de Pro Peyresq (bibliothèque, bar, restaurant, activités, etc...). Ils adhèrent au projet et à l'esprit de l'Association. Un membre adhérent a le droit d'assister à l'AG avec voix consultative.

Les membres effectifs ont des droits similaires aux adhérents, avec en plus un droit de vote aux AG. Ils participent donc aux grandes décisions de l'Association et à l'élection des Administrateurs.

Il s'agit souvent d'une première étape (non obligatoire) vers une implication dans la gestion et l'organisation de l'Association. Pour devenir membre effectif, il faut soumettre sa candidature motivée (quelques lignes) au CA. Cette démarche peut se faire à tout moment de l'année.

QUEL EST LE RÔLE DU CA, DE L'AG ET DU BUREAU



Le Conseil d'Administration se réunit 4 fois par an au minimum. Il a un rôle décisionnel en conformité avec les statuts de l'asbl. Il définit les grandes orientations et prend les grandes décisions. Il donne mandat au bureau d'assurer la gestion quotidienne.

L'Assemblée Générale est l'organe souverain, elle réunit l'ensemble des membres de l'Association. Elle est la seule compétente pour décider des actes essentiels de l'Association. Elle permet à tout membre de contrôler la gestion des administrateurs (approbation des comptes annuels, notamment).

Le Bureau est l'organe qui assure la gestion quotidienne de l'Association. Le bureau est un organe essentiellement opérationnel. Il a pour responsabilité également de préparer le travail du conseil d'administration en instruisant les dossiers à lui soumettre. Le bureau est composé de membres du CA, élus par celui-ci, et réunit la présidence (précédente et actuelle), la vice-présidence, la trésorerie et le secrétariat.

Les Comités exécutifs travaillent de concert avec le bureau pour permettre la bonne marche de la saison.

Les Commissions Ad Hoc rapportent au bureau ou au CA sur une question particulière éventuelle et définie dans le temps.

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS COMITÉS EXÉCUTIFS



Il existe 4 comités exécutifs travaillant tant durant la saison, qu'en dehors de celle-ci pour préparer la saison (l'implication des bénévoles est donc essentielle durant toute l'année) :

1. Le comité « logement & accueil »

Attribution des logements, accueil sympathique au village, accompagnement des nouveaux peyrescans, réponses aux questions et requêtes des nouveaux arrivants.

2. Le comité « restaurant »

Veille du bon déroulement des repas, organisation de la salle à manger, supervision de la mise en place des tables, lancement du service (sans le casser), service aux tables, supervision des peyrescans en service vaisselle et gestion des petits stocks hors cuisine. Ce service constitue un lieu de rencontre insolite.

3. Le comité « travaux »

Gestion et accompagnement des « chantiers ». Ceux-ci peuvent constituer des travaux d'entretien, de maintenance et de rénovation (peinture, menuiserie, électricité, etc...).

4. Le comité « activités »

Randonnées, stages, sport, tournois, animations sur place, conférences. L'ensemble de ces activités est coordonné par un responsable des activités.



COMMENT FONCTIONNENT LES COMMISSIONS AD HOC



A la demande du CA, les Commissions Ad Hoc (CAH) permettent de répondre à un problème particulier ou à une question spécifique (ex : doit-on continuer à se fournir dans la grande distribution ou développer les commandes auprès de producteurs locaux?). Elles sont temporaires et ont un objet déterminé en amont. Une fois la réflexion de la CAH sur le problème donné aboutie, une proposition dûment documentée et motivée est soumise au CA pour décision.

COMMENT S'IMPLIQUER



Toute personne qui souhaite intégrer l'Association est bien entendu la bienvenue! L'implication peut être « décisionnelle » et/ou « opérationnelle ». L'investissement au sein d'un comité exécutif est directement liée à la préparation ou au déroulement de la saison.

L'implication en tant que membre effectif ou administrateur est plutôt « décisionnelle » et permet d'être au cœur de la gestion de l'Association. Il est également possible de s'investir ponctuellement pour offrir un appui sur une question particulière (commission ad hoc). Des compétences techniques et spécifiques peuvent être mises à disposition pour faire avancer cette question (ex : appui architecte sur un projet de rénovation, appui d'un juriste sur des questions statutaires, appui d'un électricien, appui d'un informaticien pour le site internet, les services d'un infographiste ou d'un maçon peuvent être précieux à tout moment).

OÙ S'INVESTIR, EN RÉSUMÉ



	CAH & Comités exécutifs	AG	CA	Bureau
Membres adhérents	X			
Membres effectifs	X	X		
Administrateurs	X	X	X	
Membres du Bureau	X	X	X	X

CONTACT

info@propeyresq.be

SIEGE SOCIAL

Campus de la Plaine de l'ULB, CP235
Boulevard du Triomphe
B-1050 BRUXELLES

SUR PLACE

Village de Peyresq
F-04170 Saint-André-Les-Alpes